

## Comité d'Orientation Scientifique du Groupement d'Intérêt Scientifique « Incendies de Forêts »

Réunion du 29 mars 2002

### Participants :

- membres du COS : Yves BIROT (INRA-AVIGNON), Philippe BODINO (EMZ, Gardanne), René FEUTEN (MATE-DPR, Paris) représenté par Vincent GODIN (DIREN-PACA, Aix-en Provence), Bernard FOUCAULT (DPFM, MARSEILLE), Jacques GRELU (DPFM, MARSEILLE), Philippe MICHAUT (DDSC, Paris), Jean-Louis ROUSSEL (MAP-DERF, Paris)
- membres du CG : Daniel ALEXANDRIAN, Philippe BOURDENET et Yvon DUCHE, Pierre CARREGA, Dominique GILLON, Franck GUARNIERI, Claude PICARD et Frédérique GIROUD, Michel LARINI et Dominique MORVAN, Roger PRODON, Thierry TATONI, Jean-Jacques TOLRON et Corinne CABARET, Jean-Charles VALETTE
- invités : Stéphane CARTIER (CNRS-LGIT-CERAT Grenoble), Michel Etienne (INRA-ECODEV, Avignon), Valérie GODFRIN (Ecole des Mines, Pôle Cindyniques, Sophia-Antipolis), Marielle JAPPIOT (Cemagref, Aix-en-Provence), Roland HUC (INRA-URFM, Avignon), ERIC MARTIN (Secrétaire Général de l'Entente), GERARD MONELLO (CNRS-LATAPSES, Sophia-Antipolis), Claude NAPOLEONE (Cemagref, Aix-en-Provence), Edouard LEGOFF (Ecole des Mines, Pôle Cindyniques, Sophia-Antipolis)

**Absents excusés :** Louis AMANDIER, Jean-Claude BOYRIE, Chantal GILLET, Jean-Luc JORDA, Sophie SAUVAGNARGUES, Paul-Antoine SANTONI

### RESUME

Le COS invite les auteurs des pré-propositions 2002-01, 2002-02 et 2002-03 à élaborer leurs propositions qu'il étudiera lors de sa session d'automne.

Le COS attribue la note A à la proposition 2002-01 (M ETIENNE, C LEPAGE) la note C à la proposition 2002-02 (C CABARET, M JAPPIOT) et la note B à la proposition 2002-03 (D MORVAN, JL DUPUY).

La DERF-MAP accepte de contribuer au financement de la proposition 2002-01 (M ETIENNE, C LEPAGE).

Le COS a analysé les résultats extraits de l'évaluation interne et repousse son évaluation externe lors du colloque

Le COS confirme son intention de tenir son colloque de restitution au cours du second semestre de 2002.

Le COS souhaite que le texte de la convention soit amendé de manière à pouvoir lancer la procédure de ratification par les organismes membres avant la fin de l'année 2002.

Le prochain comité se réunira le **mardi 24 septembre** dans les locaux du **Cemagref** au Tholonet.

### **1 ACCUEIL PAR LA DIRECTION DE L'ENTENTE**

Eric MARTIN, nouvellement nommé Secrétaire Général de l'Entente, salue l'ensemble des participants et rappelle que l'Entente soutient les recherches de base tout en étant soucieuse de les voir déboucher sur des applications au service des équipes chargées :

- de gérer les espaces naturels et forestiers,
- de prévenir et de lutter contre les incendies de forêt.

### **2 ETUDE DES PRE-PROPOSITIONS ET DES PROPOSITIONS 2002**

Sur son site <http://www.incendies-de-foret.org>, le conseil de groupement a lancé son appel à propositions le 1 février et l'a clos le 7 mars 2002.

Les critères de sélection ont été :

- le traitement de l'éclosion du feu et/ou l'implication des sciences humaines et sociales,
- le caractère innovant et sa pluridisciplinarité,
- le montant de la subvention demandée : au maximum 90 000 EUR hors taxes de manière à rester sous le seuil des marchés sans formalisme.

#### **2.1 Les pré-propositions 2002**

Lors de sa réunion du 8 mars, il a retenu les trois pré-propositions suivantes dont les descriptifs sont disponibles sur le site :

- 2002-01 : Impacts du débroussaillage à objectifs de Défense de la Forêt contre l'Incendie sur l'écophysologie et la croissance des strates arborées et arbustives d'une formation à Pin d'Alep et Chêne vert et conséquence sur l'éclosion et la propagation initiale de l'incendie de forêt
- 2002-02 : Changements climatiques et incendies
- 2002-03 : Evaluation des instruments de prévention du risque d'incendie de forêt

##### **2.1.1 Pré-proposition 2002-01**

Roland Huc précise les objectifs :

- réduction et contrôle des strates arbustives pour maintenir des discontinuités horizontales et verticales,
- maintien de la pérennité de la formation arborée.

Il décrit les quatre modalités envisagées sur le site de Lamanon :

- témoin : aucune intervention
- broyage en plein de la strate arbustive, aucune intervention dans la strate arborée

- exploitation de tous les pins, broyage des rémanents et de la strate arbustive
- exploitation des chênes, relèvement du couvert des pins, broyage des rémanents et de la strate arbustive

Il détaille les suivis opérés sur deux ou trois saisons de végétation.

Il résume les résultats attendus :

- sur le plan scientifique : mieux connaître les réactions des espèces arborées lorsque la strate arbustive est réduite et celle des espèces arbustives lorsque le couvert de la strate arborée est réduit par éclaircie et élagage,
- sur le plan des applications : utiliser ces connaissances pour étayer les recommandations concernant la restructuration des formations à Pin d'Alep et Chêne vert afin de réduire les risques d'éclosion et de propagation du feu sur les coupures de combustible et en peuplement plein.

Yvon DUCHE souligne l'intérêt pour le gestionnaire des zones de sécurité de bord de route, compte tenu du nombre élevé d'incendies qui y éclosent et se propagent ensuite dans les peuplements.

Relayé par Bernard FOUCAULT, il préconise que le broyat soit également éliminé, la présence d'un tapis continu de matériel végétal qui sèche en été est un facteur aggravant les risques d'éclosion et de propagation initiale.

Le COS invite les auteurs à élaborer une proposition qu'il étudiera lors de la session d'automne.

### 2.1.2 Pré-proposition 2002-02

Daniel ALEXANDRIAN précise que le document soumis est le fruit d'une réflexion de quelques chercheurs et non une pré-proposition de recherche, à proprement parler.

Il livre quelques pistes comme le nombre prévisible de journées à risque (vent fort, sécheresse prolongée) en 2050 sur la base des différents scénarios climatiques envisagés par les météorologistes.

Yves BIROT souligne que de nombreux travaux ont été conduits sur le thème du changement climatique global et que ce point sera un des axes de recherches du 6<sup>e</sup> PCRDT.

L'accroissement de la concentration de l'air en CO<sub>2</sub> pourrait entraîner un accroissement plus rapide de la biomasse et de celui des arbres, aussi bien en circonférence qu'en hauteur.

Cet accroissement pourrait augmenter la prise au vent et de nouvelles tempêtes catastrophiques comme celle de l'hiver 1999-2000 pourraient se reproduire.

Il souligne enfin que les éventuels travaux à mener devraient essayer de décomposer les facteurs.

Il conclut que ce pourrait être un enjeu pour le GIS dans les années à venir.

Jean-Louis ROUSSEL ne doute pas que cette question soit une vraie question scientifique qui doit être traitée comme telle avec un état de l'art pertinent et des perspectives claires.

Pour autant, il se pose la question de l'intérêt de cette question pour les utilisateurs.

Philippe MICHAUT se demande si le pas de temps auquel cette question se pose, n'est pas disproportionné avec l'échelle de temps dont dispose le GIS.

Yvon DUCHE revient sur les problèmes posés par l'approche historique et rappelle qu'il faut prendre en compte les changements du paysage.

Thierry TATONI complète en soulignant que les modifications climatiques induisent des modifications de l'utilisation des sols qui induisent des modifications du risque d'incendies.

Le COS encourage les auteurs à élaborer une proposition sur les parties « concrètes » de la pré-proposition (notamment les aspects climatiques) qu'il étudiera lors de la session d'automne.

### 2.1.3 Pré-proposition 2002-03

Valérie GODFRIN rappelle la multitude de structures en charge de la prévention des incendies de forêt et l'imminence de la parution du décret sur les PPF1.

Elle précise les objectifs de l'étude :

- dresser un état de l'art des différents instruments de prévention du risque d'incendie de forêt,
- faciliter leur mise en œuvre en étroite complémentarité avec les PPRIF.

Elle décrit les étapes envisagées :

- effectuer un recensement des plans de gestion des risques d'incendie de forêt,
- élaborer une grille d'analyse qualitative,
- organiser des entretiens avec les autorités compétentes.

Elle énonce quelques-uns des résultats attendus :

- évaluation des instruments réglementaires et non réglementaires et aides méthodologiques à la réalisation des instruments de prévention des risques d'incendie de forêt,
- modalités d'application du projet de décret relatif aux PPF1.

Yvon DUCHE indique que les recommandations arriveront après la mise en place des PPF1

Jean-Louis ROUSSEL tient à saluer la pré-proposition et indique que le pas de temps pose certes problème pour la mise en place du dispositif avec la parution prochaine du décret et de sa circulaire d'application.

Mais les plans n'ont qu'une durée de sept ans et le décret prévoit des modalités de révision ; il invite donc à recaler la pré-proposition sur l'évaluation du plan.

Daniel ALEXANDRIAN complète en indiquant que des indicateurs des actions réalisées et de leurs effets seront alors fort utiles.

Le COS invite les auteurs à élaborer une proposition qu'il étudiera lors de sa session d'automne.

## 2.2 Les propositions 2002

A la suite du Comité d'Orientation Scientifique du 25 septembre 2001, le conseil de groupement avait invité les porteurs :

- de propositions à améliorer leurs dossiers,
- de pré-propositions à constituer leurs dossiers puis à les soumettre à une expertise extérieure au conseil de groupement.

Le conseil de groupement a reçu avant le 8 mars les trois dossiers complets suivants :

- 2002-01 : Un outil d'aide à la décision et d'accompagnement de projets d'aménagement de prévention des incendies de forêt, basé sur des systèmes multi-agent (rapporteur J J TOLRON)
- 2002-02 : Modélisation du risque d'éclosion des incendies de forêt dans les interfaces habitat - forêt (rapporteur F GUARNIERI)
- 2002-03 : Etude des mécanismes de transition entre la phase d'ignition et la propagation d'un feu de surface en milieu naturel (rapporteur D ALEXANDRIAN)

Conformément aux dispositions prises antérieurement, le comité d'orientation scientifique a dissocié l'évaluation scientifique des propositions du financement de celles-ci.

Il a évalué les propositions selon le barème suivant:

- A : proposition à accepter sans modifications
- B : proposition à accepter avec modifications mineures
- C : proposition à modifier avant d'être représentée
- D : proposition à rejeter

### 2.2.1 Proposition 2002-01

Jean-Jacques TOLRON rappelle que cette proposition avait été acceptée le 25 septembre 2001 (sous le numéro 2001-02) à condition que les auteurs la modifient selon les remarques du COS.

Il souligne que les auteurs ont clairement indiqué la problématique DFCI et précisé la nature des situations et celle des conflits qui seront traités.

Michel ETIENNE souligne que la prévention des incendies de forêt induit des situations à conflit que le SMA est à même d'analyser et d'aider à résoudre.

Le COS prend acte de ces précisions et attribue la note A.

### 2.2.2 Proposition 2002-02

Franck GUARNIERI résume les objectifs :

- cartographie dynamique de l'aléa d'éclosion dans les interfaces espace anthropisé / espace naturel,
- mise au point de scénarios d'évolution de ces interfaces.

Il précise les étapes de la démarche et décrit les tâches prévues :

- T1: Coordination technique
- T2: Analyse sociologique
- T3: Etude de l'inflammabilité du combustible
- T4: Etude des feux passés

- T5: Caractériser les interfaces vis à vis de l'aléa d'éclosion
- T6: Caractériser les interrelations entre dynamique d'anthropisation et dynamique naturelle,
- T7: Modélisation de l'évolution de l'aléa d'éclosion dans les interfaces

Sans que l'intérêt global de la proposition soit remis en cause, une très longue discussion s'engage au sein du COS sur le détail de l'approche retenue.

Il paraît que les porteurs de la proposition ont souhaité regrouper en un seul ensemble ce qui, aux yeux de nombreux membres du COS, relève d'actions de recherche séparées.

Les représentants des trois ministères (agriculture et pêche, intérieur, et aménagement du territoire et environnement) rappellent qu'ils sont intéressés par la proposition et invitent les auteurs à la segmenter.

Sur ces bases, le COS attribue la note C

### 2.2.3 Proposition 2002-03

Daniel ALEXANDRIAN résume les objectifs de la proposition :

- étudier la phase initiale de croissance d'un feu de surface dans une strate de combustible soumise à une source extérieure de chaleur,
- déterminer les seuils de transition chauffage / inflammation, inflammation / propagation en fonction de la nature et l'état de la végétation et de l'intensité de la source de chaleur.

Il rappelle l'approche expérimentale retenue :

- action d'un dépôt d'énergie sur une strate de combustible sec,
  - analyse du champ des vecteurs vitesse du mélange gazeux au voisinage du foyer par Particle Image Velocimetry,
  - analyse thermique en atmosphère inerte pour des échantillons de taille compatible avec celles des particules de combustible
- Il résume l'approche numérique :
- introduire dans la zone laminaire un modèle de combustion à cinétique finie,
  - modifier le modèle de décomposition thermique, prenant en compte la présence de méthane,
  - analyser l'influence de la densité apparente de la litière, de la teneur en eau, et de l'intensité de l'énergie déposée en surface, sur les seuils de transition au cours de l'éclosion

Daniel ALEXANDRIAN indique au COS que les deux experts extérieurs sollicités ont donné des avis contradictoires sur la faisabilité de l'approche numérique.

Dominique MORVAN précise que la proposition n'inclut pas l'acquisition des matériels (laser, PIV) nécessaires mais uniquement leur mise en œuvre.

Des membres du COS soulignent le caractère novateur de la proposition et l'importance d'améliorer la capacité prédictive de ce type de modèles.

Sur ces bases le COS attribue la note B et prie les auteurs de répondre aux questions des experts.

### 2.3 Financement des propositions

Jean-Louis ROUSSEL :

- indique que la DERF du MAP accepte de contribuer au financement de la proposition 2002-01 à la hauteur demandée par les auteurs,
- invite ces mêmes auteurs à prendre contact dans les délais les plus brefs avec le Bureau de la Recherche, de la Technologie et de l'Evaluation BRTE de manière à ce que le montant de la subvention soit engagé sur l'exercice 2002.

### 3 ETAT DES PROJETS 2001

Parmi les trois propositions étudiées lors de la session de septembre 2001, le COS avait retenu pour financement deux propositions :

- 2001-00 : Emission de composés organiques volatils au sein des formations arbustives méditerranéennes et relation avec les potentialités d'inflammation
- 2001-09. Impact écologique des incendies sur des espèces animales d'intérêt patrimonial, rares ou endémiques

#### 3.1 Projet 2001-01 (ex proposition 2001-00)

Malgré la demande pressante du Bureau de la Recherche, de la Technologie et de l'Evaluation BRTE de la MAP-DERF, les auteurs de la proposition 2001-01 n'ont pas déposé le dossier du projet 2001-01 en temps utile.

Le BRTE a assuré le report des crédits de 2001 en 2002 mais le « gel républicain » et le collectif budgétaire de juillet 2002 ne permettent pas d'assurer que ce dossier pourra être instruit.

#### 3.2 Projet 2001-02 (ex proposition 2001-09)

Les auteurs ont pu répondre en temps utile à la demande du BRTE.

Le dossier est en cours d'instruction.

### 4 AVANCEMENT DES PROJETS EN COURS

Trois projets instruits en 2000 sont en cours :

- 2000-01 : Etude prospective sur la mise en œuvre des plans de prévention des risques d'incendie de forêt PPRIF ; quel devenir pour les zones rouges des PPRIF?
- 2000-02 : Approche méthodologique pour l'aide à la décision d'aménagement pour la protection contre les incendies de forêt
- 2000-03 : Indices satellitaires et stress hydrique de la végétation méditerranéenne: du bosquet au pixel

#### 4.1 Projet 2000-01

Valérie GODFRIN, Gérard MONDELLO et Edouard LEGOFF rappellent les contenus des trois volets du projet :

- juridique : gestion des interfaces forêt/habitat et procédure de négociation et de concertation,
- économique : effets de l'adoption des PPRIF, et définition des instruments destinés à gérer le risque,
- sociologique : Appropriation sociale des risques d'incendie de forêt, Place des citoyens au sein de l'action publique de prévention.

#### 4.1.1 Le volet juridique

Les chercheurs ont clarifié et hiérarchisé les textes et recensé les dispositions du Code de l'urbanisme, du Code forestier et du Code général des collectivités territoriales en matière de risque d'incendie de forêt.

Ils ont également analysé les problèmes posés par les PPRIF et le droit de propriété :

- les servitudes d'utilité publique sans indemnisation des préjudices subis par le propriétaire,
- les solutions à même d'améliorer la protection du propriétaire,
- comment assurer une certaine égalité entre le propriétaire dépossédé de ses droits et celui dépossédé de son bien.

Ils poursuivent l'analyse des problèmes juridiques rencontrés lors de l'élaboration des PPRIF et de leur application, en particulier ceux liés à l'intercommunalité.

#### 4.1.2 Le volet économique

Les travaux portent sur l'estimation des dommages potentiels dans les zones à risque (démarche assurantielle).

L'étude intègre deux dimensions

- évaluer les effets de l'adoption des mesures concernées
- définir les instruments destinés à gérer les risques

Trois directions guident la démarche

- appliquer le principe de précaution
- mettre en œuvre des mesures de prévention
- compenser les dommages subis

#### 4.2 Projet 2000-02

Bien que répertorié au titre de l'année 2000, la convention n'a été signée qu'en décembre 2001.

Depuis les trois équipes ont entrepris les travaux suivants :

- choix définitif du PIDAF Côte Bleue comme terrain d'étude : la documentation a été réunie et des rencontres de terrain avec le technicien responsable ont été organisées,
- construction méthodologique de l'arborescence de scénarios : travail collectif des trois équipes.

Par ailleurs, chaque équipe a développé les activités suivantes dans les domaines dont elle la charge :

- CREQAM : bibliographie,
- Cemagref : analyse de scénarios du passé,
- MTD A : étude statistique des causes de départ de feu

L'équipe du Cemagref va recruter un stagiaire sur l'activité « Coûts de la prévention »

### 4.3 Projet 2000-03

Une première campagne de mesures sur le terrain a été réalisée au cours de l'été 2001 avec :

- à des dates précises, des mesures de teneur en eau de la végétation sur des parcelles à couvert spécifique aussi homogène que possible, géographiquement positionnées par D-GPS,
- un suivi de la teneur en eau de sept espèces végétales tout au long de l'été.

La confrontation entre les mesures de terrain sur les parcelles repérées et les images satellites est en cours.

Tant pour les feuilles fraîches que pour les feuilles séchées et broyées, nous avons mis en évidence des relations précises entre :

- la teneur en eau des feuillages,
- leurs caractéristiques spectrales dans les domaines du visible et du proche infrarouge (400-2500 nm).

Ces premiers résultats montrent que les données spectrales satellitaires recèlent :

- non seulement une information sur la quantité d'eau contenue dans le couvert végétal,
- mais probablement aussi sur la composition biochimique des feuillages liée à leur teneur en eau.

Une seconde campagne de mesures est prévue pendant l'été 2002.

## 5 LES CONTRATS EUROPEENS

Sur la base des informations fournies par les équipes, Jean-Charles VALETTE présente succinctement les quatre projets du 5<sup>ème</sup> PCRDT dans lesquels une ou plusieurs équipes du GIS participent.

- Fire Star : a decision support system for fuel management and fire hazard reduction in Mediterranean wildland - urban interfaces; pour en savoir plus <http://www.eufirestar.org>
- Heras
- SPREAD: Forest Fire Spread Prevention and Mitigation
- Warm : Wildland-Urban Area Fire Risk Management, pour en savoir plus <http://www.euwarm.org>

Jean-Charles VALETTE décrit le projet EUFIRELAB: Euro-Mediterranean Wildland Fire Laboratory, a wall-less Laboratory for Wildland Fire Sciences and Technologies in the Euro-Mediterranean Region.

Ce laboratoire sans murs regroupe près de trente cinq équipes<sup>1</sup>, pour l'essentiel d'Espagne, de France, de Grèce, d'Italie et du Portugal.

La négociation avec les services de la Commission Européenne débutera en avril<sup>2</sup>.

Dans le meilleur des cas, ce projet débutera en novembre 2002, pour une durée de quarante huit mois, la durée du 6<sup>ème</sup> PCRDT

Pour en savoir plus <http://www.eufirelab.org>

## 6 LE COLLOQUE DE RESTITUTION

Philippe MICHAUT et Jean-Louis ROUSSEL rappellent l'attachement de leurs ministères respectifs à une telle initiative.

Le COS retient le principe d'un colloque sur deux demi-journées :

- la matinée consacrée à la présentation des résultats obtenus par chacun des projets « terminés », les chercheurs seront invités à centrer leurs interventions sur les acquis plutôt que sur les méthodes,
- l'après-midi consacré à des ateliers centrés sur les thèmes de recherche du GIS.

Sur le plan matériel, Michel LARINI confirme que l'université de Provence mettra à la disposition du GIS les locaux nécessaires pour 250 personnes au maximum, le 16 octobre 2002.

En revanche, Jacques GRELU signale que le gel républicain ne lui permet pas de disposer des 10 000 EUR, envisagés le 25 septembre 2001.

Il appartient au conseil de groupement de définir les conditions d'organisation et de participation au colloque.

## 7 L'EVALUATION DU GIS ET SON DEVENIR

### 7.1 L'évaluation interne

Daniel ALEXANDRIAN rappelle les quatre questions posées : Comment le GIS a-t-il rempli chacun de ses objectifs au cours des quatre années écoulées ?

- Q1 : Favoriser la coopération et développer les synergies entre les équipes de recherche
- Q2 : Elaborer et coordonner les programmes de recherche sur les incendies de forêt
- Q3 : Aider à structurer l'offre de la recherche, notamment au regard des financements disponibles au plan régional, national et international
- Q4 : Assurer la diffusion et la valorisation des résultats obtenus

Les réponses pouvaient être : « très bien », « bien », « mal », « très mal » ou, le cas échéant, « sans opinion ».

Les réponses formulées par les deux groupes (comité de groupement et conseil d'orientation) sont assez proches (le COS est légèrement « moins sévère »), comme le révèlent les deux graphiques suivants.

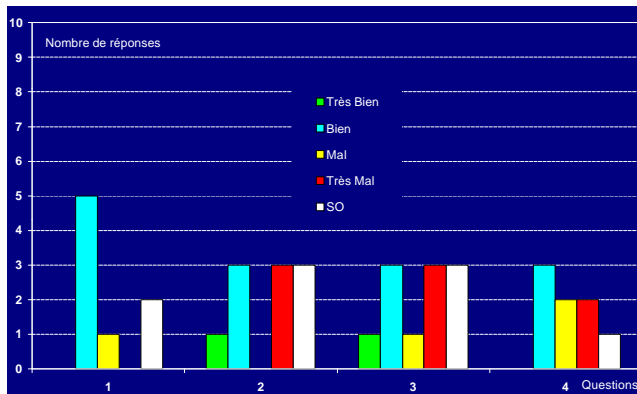
De l'avis général, les réponses aux deux premières questions sont plutôt positives : le GIS a relativement bien joué son rôle fédérateur.

Par contre, les réponses aux deux dernières questions sont plutôt négatives, voire très négatives : le GIS n'a pas joué son rôle de catalyseur.

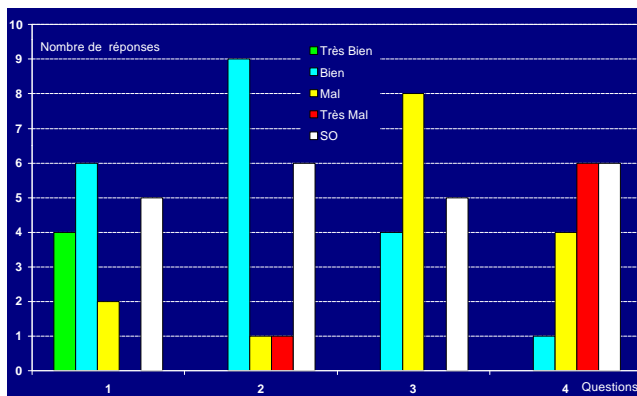
<sup>1</sup> Pour gérer les UMR impliquées, le consortium est composé de quarante entités.

<sup>2</sup> A la date de la rédaction de ce compte rendu, la négociation n'est pas encore terminée.

### 7.1.1 Les huit réponses des membres du comité



### 7.1.2 Dix-sept réponses des membres du conseil



### 7.1.3 La synthèse

Cette tentative de synthèse vise à mettre en valeur les propositions les plus concrètes formulées par les membres du COS (voir chapitre 10).

Les cinq principales recommandations sont les suivantes :

- élaborer une stratégie (simple) de diffusion et de valorisation des résultats obtenus,
- conserver et à améliorer la procédure actuelle d'évaluation des projets,
- mettre au point une fiche de suivi de chaque projet et préparer avant chaque réunion un « tableau de bord »,
- améliorer et institutionnaliser le dialogue entre laboratoires et praticiens de terrain,
- privilégier une approche pluridisciplinaire des thématiques de recherche, alliant les sciences de la nature, les sciences de l'ingénieur et les sciences humaines.

### 7.2 L'évaluation externe

Le COS invite le conseil à repousser l'évaluation externe du GIS à l'occasion du colloque.

### 7.3 Le devenir du GIS

La convention, initialement signée pour quatre ans arrive à échéance, le conseil de groupement doit donc procéder à sa révision

De la discussion il ressort les points suivants :

- les thèmes de recherche doivent continuer à ne pas inclure la lutte contre les incendies de forêt,
- la procédure d'appels à propositions en continu, les modalités d'évaluation scientifique, et de participation des porteurs de projets aux réunions d'évaluation doivent être précisées,
- l'existence du troisième animateur doit être officialisée,
- le fonctionnement en réseau doit être reconnu.

### 8 LE SITE WEB <http://www.incendies-de-foret.org>

Daniel ALEXANDRIAN présente le site tel qu'il a été restructuré.

- Il souligne que ce site doit être à la fois un outil :
- d'échanges entre les membres du COS et du CG,
  - de promotion et de communication du GIS.

### 9 PROCHAINE REUNION DU COMITE

La prochaine réunion est fixée au **24 septembre**.

La réunion aura peut être lieu dans les locaux du Cemagref au Tholonet.

### 10 TENTATIVE DE SYNTHESE DES COMMENTAIRES DU COS

Forcément réductrice, cette tentative de synthèse vise à mettre en valeur les propositions les plus concrètes formulées par les membres du COS.

#### 10.1 Diffusion et valorisation des résultats

##### 10.1.1 Constat

C'est sans conteste « le » point faible faisant l'unanimité des critiques et des appréciations négatives :

- « le déficit » est évident,
- le « retour d'information sur le terrain est nul ».

Si certains estiment que « cela fait partie de la Culture des chercheurs », d'autres avancent des « circonstances atténuantes ».

Une partie du problème pourrait être résolue par :

- l'installation d'un site web,
- l'organisation d'une journée de restitution et de discussion des travaux du GIS,
- l'établissement et la valorisation de fiches d'études et de projets achevés par la DERF et la DPFM.

##### 10.1.2 Propositions

- ✓ Sur le long terme, élaborer « une stratégie (simple) de communication/diffusion au niveau du GIS ». Cette stratégie a déjà été ébauchée à la mi 2000 en apportant une première réponse aux questions : les objectifs ? les cibles ? les moyens ?
- ✓ Plusieurs moyens sont suggérés, en sus de ceux qui sont déjà prévus (site web, séminaire,...) : « publier ces travaux dans des revues régionales » spécialisées, un « abstract en une ou deux pages sur chaque programme de recherche »,... On rappellera que la DPFM avait offert la possibilité de publier des « guides » pour un projet tel que celui sur la cartographie des risques sur le modèle de ceux existants (normalisation des équipements, recherche des causes,...).

## 10.2 Procédure d'évaluation

### 10.2.1 Constat

On considère que les réunions du COS « ont donné lieu à une mise à plat quasi exhaustive des programmes de recherche sur les incendies de forêts » : le GIS a permis :

- de « structurer une offre intégrée de recherche »,
- et, aidé de la DERF, à « afficher une politique claire de soutien à la recherche sur la prévention des feux de forêts ».

La procédure d'évaluation s'est améliorée au fil du temps et la « procédure en deux étapes » semble efficace :

- déclaration d'intention brève,
- puis rédaction définitive de la proposition.

L'évaluation par des experts extérieurs et la désignation d'un rapporteur au sein du GIS semble également donner satisfaction.

### 10.2.2 Propositions

- ✓ On peut en conclure que la procédure actuelle est à conserver et à améliorer. Certains s'interrogent « sur l'opportunité de mettre en place au sein du GIS un dispositif d'évaluation ex-post des projets réalisés par le GIS ». Ce point est à débattre.

## 10.3 Suivi des projets

### 10.3.1 Constat

Certains membres du COS, parmi les plus assidus aux réunions, signalent la difficulté de bien suivre dans le temps les deux ou trois projets de recherche engagés chaque année.

Les causes explicatives sont nombreuses :

- des projets qui mettent du temps avant d'être acceptés,
- des recherches qui s'étalent sur plusieurs années,
- des réunions espacées de six mois,
- « la tendance de certaines équipes à disparaître momentanément des instances du GIS une fois que leur projet a été accepté »...

### 10.3.2 Propositions

- ✓ Mettre au point une fiche de suivi de chaque projet dès son « acceptation » par le COS. Cette fiche devrait inclure les rubriques suivantes : titre, équipes, coordonnateur, budget, financement, versements réalisés, état d'avancement, rapports intermédiaires prévus et réalisés, présentations prévues et réalisées lors des réunions du COS,.. Pour tenir compte du souci lié à la diffusion des résultats (point -), une rubrique devrait comprendre les valorisations prévues et réalisées (articles, conférences, plaquettes, diaporamas,...). A noter qu'une telle fiche répondrait en partie au besoin d'évaluation ex-post formulé en 10.2.2.
- ✓ Préparer avant chaque réunion du COS un tableau de synthèse (tableau de bord du GIS), dont le parallèle serait trouvé sur le site web.

## 10.4 Rapprochement entre l'offre et la demande

### 10.4.1 Constat

Sur ce point, les avis sont quelque peu contradictoires.

Certains estiment que « le caractère innovant des projets peut être parfois contrarié par les préoccupations (légitimes) à court terme des bailleurs des fonds ».

D'autres, au contraire, pensent que « les laboratoires sont prisonniers de leurs programmes spécifiques internes, ils adaptent ici ou là leurs travaux aux attentes du terrain ».

Ce qui pourrait laisser penser qu'il existe encore « un fossé à combler entre la recherche et les besoins du terrain », le « grand mérite du GIS ayant été de permettre aux utilisateurs et aux chercheurs de se rencontrer et de mesurer l'écart qui existe entre l'offre et la demande... »

### 10.4.2 Propositions

- ✓ On peut conclure que le « dialogue entre laboratoires et praticiens de terrain » mérite d'être amélioré et institutionnalisé. On parle « d'interface recherche/utilisateurs sous forme de sessions de transfert de connaissances sur des thèmes, forum internet, questionnaire direct sur les besoins. ». Le GIS doit-il ajouter dans ses statuts un objectif tel que développer « une synergie bilatérale entre la communauté scientifique et la sphère des utilisateurs des produits de la recherche » afin « d'inscrire les thématiques de recherche dans le cadre de problématiques opérationnelles » ? L'idée est à débattre, en ayant conscience de deux écueils : « la différence de pas de temps entre des besoins immédiats des utilisateurs et une réponse différée de la communauté scientifique » et « la conciliation entre une demande complexe et souvent mal formalisée des utilisateurs, qui est par nature pluridisciplinaire et intégratrice et une offre de recherche, qui est souvent très sectorisée, voire monodisciplinaire ».
- ✓ La question se pose aussi d'inclure des recherches consacrées à la lutte dans la liste de thèmes traités par le GIS.

## 10.5 Interdisciplinarité et innovation

### 10.5.1 Constat

Le caractère innovant des premiers projets ne semble pas évident.

On estime qu'ils ont seulement servi à ce que « les équipes apprennent à mieux se connaître et à travailler ensemble sur des thématiques bien connues »...

Heureusement, « la qualité et la pertinence des projets établis après cette phase de rodage s'est incontestablement améliorée » et « la dimension pluridisciplinaire a été de plus en plus fréquemment observée dans les projets présentés par la suite. ».

Il est vrai que « le rapprochement s'est principalement et plus facilement opéré entre les équipes œuvrant dans le domaine des sciences de l'ingénieur (physique, physico-chimie et biologie).

Et, si on se félicite de l'élargissement du cadre thématique initial avec « l'apparition d'équipes nouvelles (exemple : socio-économie, biodiversité), on constate que « la mobilisation d'équipes compétentes en matière juridique, sociale et économique a été plus limitée en raison de l'exigence de pluridisciplinarité correspondante des projets qui ne va de soi, :

- nécessite un gros travail de compréhension mutuelle,
- et suppose d'identifier la valeur ajoutée potentielle de chacune des unités ».

Si « l'interdisciplinarité ne coule pas de source », le GIS « constitue un espace de dialogue et de discussion transcendant l'origine des équipes et leurs disciplines ».

On note cependant que le concept de projets multi-équipes est parfois mal compris et « lorsque des recoupements apparaissent entre certains programmes de recherche, le GIS, qui n'a d'ailleurs pas qualité pour arbitrer, juxtapose plus qu'il ne fusionne les demandes ».

### 10.5.2 Propositions

- ✓ Continuer à « privilégier une approche pluridisciplinaire des thématiques de recherche, alliant les sciences de la nature, les sciences de l'ingénieur et les sciences humaines ». « Une telle approche plaide pour la mobilisation du GIS dans le secteur des sciences économiques et sociales (économie, droit, psychologie, sociologie...) ». Un vrai groupe de travail permanent « sciences sociales » paraît indispensable pour obtenir des résultats significatifs dans ce domaine au cours de la période de renouvellement du GIS.